

Actualité des partenaires

L'agence de l'eau Adour-Garonne, la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées sont partenaires de l'appel à projets intitulé « Valorisons et restaurons les zones inondables », qui vient d'être lancé. Celui-ci vise à renforcer la place accordée aux espaces riverains des cours d'eau dans l'aménagement du territoire. L'appel à projets, ouvert jusqu'au 15 octobre, soutiendra les réflexions et final, l'appel à projets va permettre de donner plus d'ampleur et de visibilité aux actions de restauration des espaces riverains inondables, inclus notamment dans les programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau, et dans les programmes d'actions de prévention des inondations. Info : <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/evenements/valorisons-et-restaurons-les-zones-inondables-2.html>



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agenda des rivières

Dans le cadre du dispositif plantes exotiques envahissantes du bassin de la Vienne, l'EPTB Vienne vous propose de participer à une **journée technique sur la gestion des plantes exotiques émergentes le 6 septembre au Centre Municipal de l'Île Bouchard (4 place Bouchard 37220 l'Île Bouchard)**, avec pour objectif de présenter des retours d'expérience de gestion de différentes plantes exotiques envahissantes identifiées au niveau national et de visiter des sites ayant bénéficiés d'intervention de la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire. Information : <http://www.eptb-vienne.fr/Formations.html>
Contact : Anne-Charlotte JEAN - 05 55 02 02 51 - ac.jean@eptb-vienne.fr



EPTB
Vienne
Établissement Public
Territorial de Bassin

La Fédération des Conservatoire d'Espaces Naturels organise un **séminaire sur le pâturage en vallée alluviale** qui se déroulera le **mardi 27 septembre 2016, à Moulins (03)**. Les savoir-faire et les connaissances acquis lors d'expériences innovantes sur le pâturage en bord de cours d'eau seront présentés et permettront des échanges enrichis entre les participants.



Lien : http://www.centrederessources-loirenature.com/home.php?num_niv_1=1&module=agenda&archive=0#actu83
Contact : Agnès RAYSSÉGUIER - agnes.raysseguier@reseau-cen.org - 02 38 24 55 00

Le réseau MiDi organise avec le soutien de la ZAL, l'OSUC et le SNO Tourbières, et en partenariat avec l'ORB Centre-Val de Loire (pôle Gestion des milieux naturels) et le pôle de compétitivité DREAM, **les Journées Scientifiques et Techniques de l'Ingénierie écologique** sur la conservation et la restauration écologique des zones humides et de leur biodiversité en région Centre-Val de Loire le **mercredi 5 et le jeudi 6 octobre 2016 à Orléans**. L'objectif de ces deux jours est de faire rencontrer des acteurs scientifiques, des gestionnaires de zones humides et des acteurs du monde socio-économique afin qu'ils partagent leurs expériences respectives sur la réhabilitation du fonctionnement de ces milieux et qu'ils mettent en synergie leurs techniques et outils dans le domaine de l'ingénierie écologique. Ces deux journées seront rythmés par une alternance de rencontres en salle et de sorties terrain, ainsi qu'une animation en soirée, par le pôle de compétitivité DREAM.



Programme : <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/journ%C3%A9es-scientifiques-et-techniques-de-l%E2%80%99ing%C3%A9nierie-%C3%A9cologique>.
Inscriptions : https://www.azur-colloque.fr/DR08/AzurInscription/?&iCollid=113&NaiveForm_id=AzChoixColloque&btnAzurl=Inscription&lang=fr
Information : Alexia SOUSSEN - alexia.soussen@univ-tours.fr

Le GMHL organise une **formation intitulée « Loutre, castor et campagnol amphibie : quelles mesures mettre en place pour leur conservation ? »**. Elle se déroulera les **10 et 11 octobre 2016, à Aix-sur-Vienne** (salle), aux alentours de Limoges et dans le nord de la Haute-Vienne (terrain).

Le but de la formation est de savoir reconnaître et acquérir des connaissances sur la biologie, l'écologie et la conservation du castor, de la loutre et du campagnol amphibie à travers une intervention en salle participative et des visites de sites accompagnées par des gestionnaires (CEN Limousin, Limoges Métropole...). Inscriptions jusqu'au 25 septembre. Le coût de la formation est de 200€ (frais pédagogiques + repas de midi). Le GMHL est titulaire d'un numéro d'enregistrement de déclaration d'activité.

Information : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/335/GMHL%20fiche%20formation%20tech%20riv2016.pdf>
Contact : Gaëlle CAUBLOT - g.caublot@gmhl.asso.fr - 05 55 32 43 73



Actualité des gestionnaires

Pour apporter des réponses aux enjeux de l'eau dans la Vienne, à l'horizon des 10 prochaines années, le Département et l'État co-pilotent l'élaboration du **Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne**, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

La **démarche partenariale de l'élaboration du schéma est novatrice et unique en France**. Elle concerne l'ensemble du cycle de l'eau (petit et grand cycle) et identifie 5 champs d'investigation principaux : l'alimentation en eau potable, les milieux aquatiques, l'assainissement, les usages de l'eau et les politiques publiques.

Ce schéma directeur sera composé de 3 schémas spécifiques sur l'**assainissement**, les **milieux aquatiques** et l'**eau potable**, domaines jugés prioritaires et donnera lieu, in fine, à un **schéma global du grand cycle de l'eau**.

L'étude se compose de **4 phases** (Phase 1 : État des lieux – diagnostic / Phase 2 : Définition et évaluation des scénarios, identifications des priorités d'actions / Phase 3 : Élaboration de Programmes d'actions sur 10 ans / Phase 4 : Suivi et évaluation de la politique de l'eau).

En juin 2016, la construction de la phase 1 est terminée. Elle a nécessité de nombreux échanges avec les acteurs du département de la Vienne à travers 11 comités techniques réunis, 9 comités thématiques, des enquêtes auprès des acteurs concernant l'eau potable, les milieux aquatiques et les politiques publiques et une réunion plénière le 22 juin 2016 avec les 77 acteurs du territoire participants à la co-construction du schéma.

Synthèse et résumé de l'état des lieux diagnostic : <http://www.lavienne86.fr/195-eau.htm>

Contact : Fabien BERGÉ - animateur SDEV - 05 49 55 87 31 - fberge@departement86.fr



Le **Syndicat de rivière Vienne et affluents (SyRVA) recrute un animateur général du Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA)**. L'animateur général assure la coordination de l'ensemble du programme et des différents intervenants du Contrat Territorial conformément aux éléments inscrits dans le contrat.

Consulter l'offre : <http://www.syrva.fr/offres-demploi/poste-d-animateur-general-contrat-territorial-vienne-aval/>

Contact : Coralie BONNARD - TMR - 05-49-85-20-09 / 06-89-73-15-89 - riviere2@syrva.fr

SyRVA
Syndicat de rivière
Vienne et Affluents

La **fédération de Pêche de Charente-Maritime recrute un chargé de mission Milieux Aquatiques**. Rattaché/e au Pôle Ingénierie Milieux Aquatiques (PIMA) de la Fédération et sous l'autorité de la directrice, le/la chargé(e) de mission aura en charge le diagnostic de 5 sites sur lesquels des projets de rétablissement de la continuité piscicole sont envisagés. CDD 3 mois temps plein, à partir du 05/09/2016.

Voir l'offre : http://www.reseau-tee.net/36793_offre-emploi-charge-de-mission-milieux-aquatiques-h-f.html



Le **Syndicat Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA) recrute un(e) responsable de la « Cellule Prévention des Inondations »**. Voir l'offre : http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/XzCczCCTrUs,,,

L'UNIMA recherche également un(e) **Technicien(ne) Chargée d'Etudes en Hydraulique urbaine (pluvial)**. Postes permanents basés à Périgny (17), au sein du Bureau d'Etudes (Cellule Hydraulique urbaine et rurale).

Voir l'offre : http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/OJOvdTNR---P8,,,

Contact : sandrine.desplanques@unima.fr - 05 46 34 34 10



Deux rivières creusoises, le Pic et la Gioune se sont vues officiellement labellisées « site rivière sauvage » à l'occasion d'une cérémonie officielle à Royère-de-Vassivière le 5 juillet dernier. Elles comptent parmi les 8 rivières en France, détentrices du prestigieux label. Gage d'un patrimoine naturel à l'état pur, le label est

décerné par le Fonds pour la conservation des rivières sauvages et par l'European Rivers Network (Réseau Fleuves Europe- ERN) France. Selon les critères d'évaluation du label (au nombre de 45), **« la Gioune » est labellisée à 87% de son linéaire, soit 14,7 km et « le Pic » à 90% de son linéaire, soit 12,96km**.

Cette distinction, décernée pour 5 années, concrétise l'implication du Département dans le domaine des milieux aquatiques aux côtés de tous les acteurs de l'eau qui considère ce label comme une chance pour le département en attestant de la présence de rivières d'excellence. Le Département va permettre d'apporter une attention toute particulière et des moyens à ces deux cours d'eau reconnus au niveau National. En collaboration avec les différents acteurs, il va ainsi mettre en œuvre, pour les 5 ans à venir, la surveillance et la mise en place d'animations autour de ces deux rivières.

Info : <http://www.creuse.fr/spip.php?article1571>

Contact : Florent IRIBARNE - 05 44 30 27 72 - firibarne@creuse.fr

